



L'UE doit garantir aux migrants l'égalité de droits et de traitement au travail (17/12/12)

Geplaatst op maandag 17 december 2012 |

SHARE

La Confédération européenne des syndicats (CES) célébrera la Journée internationale des migrants et réitérera l'engagement de l'ensemble des syndicats européens quant au respect de la dignité humaine et des droits de tous les migrants.

La CES souligne la nécessité de considérer les migrants avant tout comme des êtres humains auxquels l'égalité des droits humains et sociaux doit être garantie au même titre qu'aux citoyens européens, tout comme doit l'être le droit à une mobilité libre et juste et à l'égalité de traitement sur le lieu de travail. C'est le seul moyen de combattre le dumping social et l'exploitation des migrants et de parvenir à un marché du travail équilibré et juste en Europe.

M. Visentini, Secrétaire confédéral de la CES, a déclaré : « *L'Union européenne à déclaré qu'elle accordera aux ressortissants des pays tiers des droits et des obligations comparables à ceux des citoyens de l'Union. Jusqu'à présent, cette promesse n'a pas été tenue, notamment dans les directives les plus récentes en matière de migration. Nous comptons sur un signe important de changement du fait de l'adoption prochaine des propositions de directives sur l'emploi saisonnier et les détachements intragroupes de ressortissants de pays tiers. Ces deux directives marqueraient une nouvelle étape dans la politique migratoire européenne reconnaissant finalement la contribution positive et concrète des migrants à l'économie européenne en leur accordant l'égalité de traitement et en ouvrant des canaux de migration légaux plus transparents et accessibles.* »

La CES appelle également à une ratification rapide de la Convention 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail domestique qui pourrait contribuer de manière concrète à l'amélioration des conditions de travail et de vie de milliers de migrants en Europe.